

# Déclaration liminaire de SUD éducation Paris au CDEN des jeudi 20 et vendredi 21 mars 2025

Bonjour à toutes et tous,

Nous voici à nouveau réuni-es dans cette salle pour dialoguer.

Pendant que nos collègues du 1<sup>er</sup> degré sont en grève, et seront en Assemblée Générale de grévistes cet après-midi.

Alors que plus de 400 mineur-es violemment expulsé-es de la Gaîté Lyrique il y a deux jours se demandent où dormir cette nuit, comment ils mangeront ce soir, où sont leurs compagnons d'infortune, poursuivi-es par la police, parfois embarqué-es en garde à vue, éparpillé-es sans aide ni soutien aux quatre coins de Paris. Nous avons tous et toutes vu les images de cette expulsion d'une violence féroce. Le matin même notre mairesse Mme Hidalgo expliquait à la radio que cette évacuation était « ce qu'il fallait faire ». Nous laisserons à chacune et chacun ici présent-e le soin d'apprécier tout le cynisme de cette déclaration.

Nous dialoguons alors qu'au moins 49 mineur-es isolé-es ayant passé des tests au CASNAV sont en attente d'affectation. Pour les trois quart d'entre eux, ils attendent depuis un mois, deux mois, trois mois...

Nous dialoguons alors que, juste à côté d'ici, des lycéen-nes du lycée Diderot ont du passer la nuit en garde à vue parce qu'ils et elles ont voulu protester contre l'augmentation des effectifs et la fermeture de deux classes de la spécialité SI et alors que des violences policières ont de nouveau émaillé leur protestation.

Nous dialoguons pendant que toutes nos collègues à qui le temps partiel ou la disponibilité a été une nouvelle fois refusé pour l'année prochaine, angoissent et se demandent comment elles pourront tenir encore un an de plus dans ces conditions.

Nous dialoguons pendant que des élèves en situation de handicap sont considéré-es bénéficiaire d'aide humaine quand on leur accorde la présence d'un-e AESH 1h30 par semaine le vendredi après-midi.

Nous dialoguons pendant que les personnel-les abîment leur santé physique et mentale en essayant de pallier à toutes les défaillances du système, à qui on en demande toujours plus puisqu'ils et elles sont la seule variable d'ajustement.

Mais puisque tel est le jeu du dialogue social, dialoguer une dizaine d'heures pour tenter de sauver in extremis une dizaine de postes, dialoguons.

Lorsqu'à SUD éducation nous avons réunis nos adhérentes et adhérents pour travailler sur le mandat qu'ils et elles souhaitaient nous donner à monsieur Blanchais et moi-même pour cette instance, le mot qui est revenu sur toutes les lèvres était l'asymétrie.

L'asymétrie de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé d'abord. Dans le privé, 100 postes supprimés en deux ans, 1<sup>er</sup> et second degré confondus. Nous ne comprenons pas la logique du rectorat. Quelle est votre stratégie pour lutter contre la fuite vers le privé ? L'exemple de Stanislas est édifiant. Malgré les violences subies par des élèves, l'établissement continue à recevoir des subventions de la région Île de France mais aussi, après une courte suspension, de la mairie de Paris à hauteur de 1,3 million d'euros. Si cela constitue une obligation légale il n'en reste pas moins que la région a accordé une subvention supra légale de 487 000 euros à cet établissement réactionnaire. A combien de *pass Navigo* pour des élèves catégorisé-es MNA cela correspond-il ? A combien de repas de cantine ? A combien de contrats du feu *Dispositif Lycéen* ?

L'asymétrie entre les différentes zones de Paris ensuite. 105 est donc un IPS bas dans le 16<sup>e</sup> mais 100 est un IPS haut dans le 19<sup>e</sup>. 24 élèves en classes de cycle 3 devient un objectif à atteindre en REP, madame la DASEN ayant déjà ici qualifié ce nombre « dans les normes » et en même temps un objectif à préserver dans des écoles aux IPS dépassant 120, 130, 140...

L'asymétrie entre « l'attention toute particulière » portée par le directeur d'académie de Paris aux professeur-es des écoles lorsqu'elles et ils sont chargé-es de direction et l'absence d'attention particulière sinon.

Et bien évidemment, l'éternelle asymétrie, entre le nombre d'élèves dans les écoles remontés par les directrices et ceux pris en compte par le rectorat.

Nous ne souhaitons pas nous étendre plus que cela pour cette déclaration liminaire. Nous répétons les mêmes choses, d'instances en instances, de GT en GT. La souffrance des personnels s'accroît d'années en années, les inégalités entre les élèves se creusent tous les jours un peu plus. Le nombre de démissions explose. Mais ne changeons rien. Et dialoguons.

Nous déplorons enfin que le rectorat ait renoncé depuis trois mois à formaliser notre dialogue dans cette instance par un procès verbal.

